



République Française  
Département de la Vienne  
Arrondissement de Poitiers  
**COMMUNE DE BIARD**

**SEANCE DU 22 JUILLET 2020**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 22 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de Biard, dûment convoqué le 17 juillet 2020, s'est réuni au foyer Guillaume d'Aquitaine  
En séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles MORISSEAU, Maire.

Membres en exercice : 19

Membres présents : 14

Membres absents : 5

### **Membres présents :**

Mmes, MM. MORISSEAU Gilles, SEINE Louis-André, DESVIGNES Mickaël, SEGUIN Brigitte, CORBEL Stéphane, TACHAT Jean-Luc, AUMOND Maryse, ISTIN Bertrand, OLIVIERO Christophe, DEPORT Yannick, MATHIEU-DEMEOCQ Séverine, CORDEAU Laetitia, BAYOU Virginia, JOLLY Pierre.

### **Membres absents excusés :**

Mme MOREAU Geneviève donne pouvoir à M.MORISSEAU Gilles  
Mme REPOUSSARD Céline donne pouvoir à Mme AUMOND Maryse  
Mme CHASSEPORT Aurélie  
M. DURAND Dominique  
Mme BERNARD Michèle

**Secrétaire de séance** : Mme AUMOND Maryse

### **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 juillet 2020**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **OPERATION « EXTENSION, RESTRUCTURATION ET RENOVATION ENERGETIQUE DU FOYER GUILLAUME D'AQUITAINE » - DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Suite au renouvellement général du conseil municipal du 15 mars 2020, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 abstention et 1 voix contre (M. Jolly), donne délégation au Maire pour organiser les différentes consultations, attribuer les marchés, signer l'ensemble des marchés, modifications ou marchés complémentaires à intervenir pour la bonne exécution de l'opération « extension, restructuration et rénovation énergétique du foyer Guillaume d'Aquitaine » et signer tous les documents établis dans ce sens, dans la limite du coût de l'opération fixé à 984 545.00 € HT et des crédits inscrits au budget.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Commission de contrôle des listes électorales
- Tour de France.
- Bulletin municipal
- Jardinières – secteur des Buis
- Permanence des élus.